



## LANCEMENT DU LABEL BLEU UNAFOS POUR QUALIFIER LES FORMATEURS

### UN LABEL QUALIFIANT POUR NOS FORMATEURS

Ce signe distinctif de reconnaissance viendra « qualifier et objectiver »  
les compétences professionnelles de nos formateurs tant vis-à-vis

- des clients, des stagiaires de la branche, de tous nos partenaires
- de la CPNEFP- ADEF
- des autorités : Ministères, CNAPS, Délégation Interministérielle à la Sécurité Privée....

C'est une initiative essentielle et stratégique pour offrir une véritable reconnaissance  
au professionnalisme actualisé de nos forces vives : nos formateurs !

La valeur du Label sera garantie par la reconnaissance, l'acquisition ou l'actualisation  
de compétences renforcées et consolidées :

par des formations de formateurs adaptées en pédagogie, juridique,  
administration, gestion, technique.....,

en complément des diverses formations spécifiques de formateur exigibles en STT, SSIAP, etc.





## LANCEMENT DU LABEL BLEU UNAFOS POUR QUALIFIER LES FORMATEURS

... UN PROJET DE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE OBJECTIVE

**LABEL  
BLEU**  
unafos  
FORMATEURS

POURQUOI UNE TELLE INITIATIVE ?

La compétence professionnelle de nos formateurs constitue un vecteur de réussite majeur de nos organismes de formation. L'UNAFOS doit contribuer à aider ses membres à mieux gérer, adapter, actualiser, reconnaître et faire évoluer les compétences de son corps enseignant.

**Après la Certification qualité de nos centres, la labellisation par la compétence et la formation de nos formateurs, c'est une nouvelle étape vers la professionnalisation avancée de notre métier**

**... grâce à l'UNAFOS**



## LANCEMENT DU LABEL BLEU UNAFOS POUR QUALIFIER LES FORMATEURS

### QUELQUES PISTES ...

GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES

HABILITATION ELECTRIQUE

PALPATION

EVEMENTIEL

DEMARQUE INCONNUE

CONTRIBUTEURS (*secteur aéroportuaire*)

APS (*Juridique, Déontologie, gestion de pc, circuit de vérification ...*)

....





## LANCEMENT DU LABEL BLEU UNAFOS POUR QUALIFIER LES FORMATEURS

### EXEMPLE,

### LE PROJET « CONTRIBUTEURS » POUR LE SECTEUR AÉROPORTUAIRE



Proposition avec le concours spécifique de CAMAS, faite le 24 janvier 2011 à la DGAC/DTA concernant les modalités de validation des formateurs non soumis à la certification selon les modalités définies dans le chapitre 11 du règlement UE 185.

**L'objectif principal est de permettre la gestion d'une liste des formateurs qualifiés sur la base de critères précis et vérifiable par l'autorité compétente.**

A ce titre, l'UNAFOS propose la mise en place de critères de validation sur la base de la vérification des compétences et de l'expérience des formateurs concernés.



## LANCEMENT DU LABEL BLEU UNAFOS POUR QUALIFIER LES FORMATEURS

### AUTRE PROJET : MAINTIEN DES COMPÉTENCES SSIAP 2 & 3



Proposer un module « **Recyclage des formateurs SSIAP 2 & 3** »  
en vue d'une nouvelle annexe 6 bis de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié  
(évoqué lors de la JP d'octobre avec le Cdt Baguet)

OBJECTIF : Permettre le recyclage et le maintien des compétences professionnelles  
de nos formateurs par une formation continue réaliste, adaptée à leurs missions et leurs activités.

L'UNAFOS va donc proposer :

La mise en place d'un cursus de formation incluant les fondamentaux de l'obligation de recyclage  
et de remise à niveau de l'arrêté du 02 mai modifié, avec un complément spécifique  
et nécessaire pour notre métier.

Cette annexe 6 bis « Maintien de compétence » aura pour conséquence d'éliminer les différentes  
interprétations quant à savoir si nos formateurs doivent suivre un recyclage ou une remise  
à niveau compte tenu qu'ils ne sont pas en poste.



## LE + DU LABEL BLEU UNAFOS POUR QUALIFIER LES FORMATEURS



### LE LABEL BLEU ... voir plus loin et plus ambitieux!

Il nous faudra à moyen terme aller encore plus loin ...  
en favorisant l'accès des formateurs à une ou des **qualifications professionnelles de formateurs inscrites au RNCP.**

**L'UNAFOS doit impérativement permettre à ses adhérents de faciliter l'accès pour leurs formateurs à une véritable reconnaissance professionnelle par la formation continue mais surtout, demain, par la VAE.**

#### PROJET :

Mise en place d'une structure (permanence téléphonique, mail et Internet), animée par un ou plusieurs professionnels de la formation pour :

- Renseigner, orienter, informer nos formateurs ou les dirigeants sur tous les sujets concernant nos « LABEL BLEU » et les qualifications Professionnelles.
- Faciliter les démarches administratives et les contacts entre les différents acteurs
- Assurer l'accompagnement pour la réalisation des dossiers VAE
- Trouver des sources de financement (OPCA, DIRECCT, FSE ...) pour nos adhérents tout comme pour le financement de cette structure de services formateurs